

AMADOU GON COULIBALY

Premier ministre de Côte d'Ivoire

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends part à la douzième édition de la World Policy Conference à Marrakech.

Je voudrais, avant tout propos, transmettre les salutations cordiales du président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M. Alassane Ouattara, à Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, que Dieu l'assiste. Je voudrais, en son nom, me réjouir de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à Monsieur Thierry de Montbrial, président de l'Institut français des relations internationales, pour m'avoir une nouvelle fois associé à ce rendez-vous capital qui offre chaque année l'opportunité aux décideurs, aux chercheurs et aux leaders d'opinions, de discuter des défis du monde d'aujourd'hui et de demain.

C'est un honneur pour moi de partager ce moment à vos côtés.

Mesdames et Messieurs,

J'arrive de Lyon où j'ai représenté S.E.M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, à la sixième conférence de reconstitution du Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Ce fut un grand moment de solidarité internationale et de succès du multilatéralisme, puisque les 14 milliards de dollars recherchés ont pu être quasiment mobilisés.

Aussi, l'événement qui nous réunit aujourd'hui, nous offre l'opportunité de mener des réflexions approfondies sur les défis auxquels l'Afrique et le monde font face.

Comme vous le savez déjà, l'Afrique dispose de bases solides pour devenir l'un des piliers majeurs de la croissance et de la prospérité mondiale. Son taux de croissance, supérieur à la moyenne mondiale, était de 3,5 % en 2017 et 2018. Il est projeté à 4 % en 2019 puis 4,1 % en 2020.

Cela reste, malgré tout, insuffisant face aux deux défis majeurs de l'Afrique d'aujourd'hui, à savoir la création massive d'emplois, en particulier pour les jeunes, qui représentent près de 70 % des populations africaines, et la réduction de la pauvreté.

Oui, il s'agit pour nous de deux défis majeurs que nous devons relever ensemble tant ils ont une incidence de plus en plus grande sur la problématique de la migration ainsi que sur celle des menaces terroristes sur le continent.

Pour ce qui concerne la création massive d'emplois pour notre jeunesse, qui représente le présent et l'avenir de notre continent, nous devons transformer structurellement nos économies africaines.

Cette transformation structurelle est aujourd'hui une composante essentielle des politiques menées par les différents gouvernements. Elle requiert un développement accéléré de l'industrie africaine qui reste très peu compétitive en raison de coûts de facteurs de production trop élevés et de la taille relativement faible des marchés.

À cet égard, la plupart des pays africains mettent en œuvre de grands projets de réhabilitation et de développement des infrastructures de transports et énergétiques afin de créer des économies d'échelle et réduire les coûts de facteur. Ainsi, de 2011 à 2019, la capacité de production d'électricité de la Côte d'Ivoire, qui connaît une croissance économique moyenne de 8 % par an depuis 2012, a augmenté de près de 60 %. Le nombre de localités électrifiées a

doublé sur la même période et le pays a investi massivement dans la construction de zones industrielles et d'infrastructures de transports.

De Marrakech, je me rendrai à Washington aux Assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Je compte bien poser à nouveau, au-delà de la Côte d'Ivoire, la question du financement des infrastructures en Afrique. Nous devons imaginer la possibilité que les fonds de la Banque mondiale servent d'effet de levier pour mobiliser les ressources nécessaires pour faire face aux besoins de financement des infrastructures en Afrique.

Par ailleurs, les États africains se mobilisent tous depuis quelques années, pour l'amélioration du climat des affaires aux fins d'attirer efficacement les investissements directs étrangers et de promouvoir davantage l'essor du secteur privé qui demeure le pourvoyeur d'emploi. Ainsi le nombre de pays africains dans le top 100 du classement Doing Business de la Banque mondiale a presque doublé en dix ans, passant de cinq à neuf de 2010 à 2019. La Côte d'Ivoire quant à elle, s'est également classée à trois reprises, en 2014, 2015 et 2019, dans le top 10 des pays réformateurs du classement Doing Business.

S'agissant de la réduction de la pauvreté, les politiques menées par les différents gouvernements semblent porter des fruits. Le taux de l'extrême pauvreté en Afrique, est passé de 57 % en 1990 à 43 % en 2012, puis à 35 % en 2015, selon la Banque africaine de développement.

À cet égard, je voudrais me réjouir à nouveau des résultats de la sixième reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Je formule le vœu que toutes les initiatives internationales en matière de mobilisation de ressources pour la santé et l'éducation connaissent le même succès.

Bien entendu, les pays africains doivent accompagner cette solidarité internationale, conforme à notre vision du multilatéralisme, par des contreparties nationales inscrites dans leurs budgets qui doivent croître d'année en année pour les secteurs sociaux.

Mesdames et Messieurs,

Indépendamment de la qualité des politiques économiques mises en œuvre sur l'ensemble du continent pour consolider son développement économique et social, l'Afrique fait face à une nouvelle menace qui risque de freiner son essor économique.

Il s'agit de la montée du protectionnisme suscité par les différentes guerres commerciales qui pourraient engendrer des problématiques majeures pour le continent africain, à savoir :

- la baisse des exportations africaines en raison du renforcement des normes de qualité et de sécurité de nombreux produits,
- le ralentissement de l'industrialisation africaine dû à la forte concurrence de produits manufacturés,
- la chute des investissements étrangers sur le continent en raison des difficultés nouvelles rencontrées par les principaux investisseurs.

Face à cette nouvelle menace, l'Afrique devra accélérer les échanges commerciaux au sein des communautés économiques régionales ainsi que la mise en place effective de la Zone de libre-échange continentale africaine représentant un marché de 1,2 milliard de consommateurs et l'émergence d'une classe moyenne d'environ 800 millions de personnes. Cela permettra de renforcer les échanges commerciaux intra-africains qui s'élèvent aujourd'hui à 16 % et d'atténuer ainsi l'impact des chocs externes.

De plus, l'Afrique devra renforcer davantage la mise en place d'accords commerciaux avec ses partenaires privilégiés.



Je voudrais à cet égard me réjouir de l'accord de partenariat économique (APE) signé entre la Côte d'Ivoire et l'Union européenne, son premier partenaire commercial. Cet accord est entré en vigueur cette année, solidifiant ainsi cette relation historique entre la Côte d'Ivoire et l'Europe. Nous avons bon espoir que cet accord s'étendra à tous les pays de la CEDEAO.

C'est pourquoi nous affirmons notre préférence pour le multilatéralisme qui privilégie l'approche de prise de décisions par consensus, ce qui permet aux plus faibles, du point de vue économique, de participer à l'élaboration des règles qui régulent le commerce international.

À cet égard le système des Nations Unies qui est aujourd'hui l'expression du multilatéralisme contribue depuis des décennies, à la promotion du commerce international, à la définition des objectifs de développement durable, à la prévention de crises et à la résolution durable de conflits.

En effet les différentes résolutions des Nations Unies ainsi que sa mission de maintien de la paix, ont permis à la Côte d'Ivoire, un pays affaibli par une dizaine d'années de crises économique, politique et militaire de relancer son développement économique et social.

La sortie de crise exemplaire et les progrès enregistrés par le pays ont permis à la Côte d'Ivoire de siéger au Conseil de sécurité des Nations Unies, en qualité de membre non permanent, pour la période 2018-2019, afin de partager son expérience.

Pour terminer, j'aimerais revenir sur la question du terrorisme sur notre continent, en particulier en Afrique de l'Ouest.

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à une dégradation inquiétante de la sécurité, eu égard à la multiplication des actes terroristes.

Avec 11 500 personnes tuées, plus de 2 200 attaques enregistrées, des millions de personnes déplacées, au cours de ces cinq dernières années, le terrorisme en Afrique de l'Ouest se propage. Il est sur le point d'impacter considérablement les perspectives économiques des pays de la zone.

Je voudrais à cet effet me réjouir de l'initiative des chefs d'État de la CEDEAO qui ont approuvé la mise en place d'un fonds de 1 milliard de dollars dont 500 millions financés entièrement par les pays de l'UEMOA, en vue de renforcer la lutte régionale contre le terrorisme.

Cette démarche vient renforcer les initiatives internationales en cours dans le Sahel, notamment l'opération Barkhane, la mission des Nations Unies au Mali, et le G5 Sahel.

Mesdames et Messieurs,

Comme je le soulignais au début de mon propos, notre continent dispose de bases solides pour devenir un des piliers de la croissance et de la prospérité mondiale et relever les défis ci-dessus énumérés. C'est notre responsabilité à tous, mais en premier lieu celle des dirigeants africains.

C'est sur cette conviction que je voudrais clore mon propos, en renouvelant mes sincères remerciements à Monsieur Thierry de Montbrial.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.